

ACCUWATT TECHNOLOGIES

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 150 000 euros

Siège social : 56 rue Aristide Bergès - 73220 Aiton

R.C.S. CHAMBERY 878 595 560

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE 28 MAI 2026

La société NAVAL GROUP, société anonyme au capital de 563 000 000 euros, dont le siège social est situé 40-42 rue du Docteur Finlay, 75015 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 441 133 808, représentée par Géraldine Le Maire, Secrétaire Générale,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (l'« **Associé Unique** »),

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Texte des projets de décisions.

A PRIS LES DECISIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Associé Unique approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice d'un montant de 99 134, 63 euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte de ce que la Société n'a enregistré, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucune dépense non déductible du résultat fiscal visée à l'article 39-4 dudit code.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 99 134,63 euros en totalité au poste « Autres Réserves » qui passera ainsi que 536 267,34 euros à 635 401,97 euros.

L'Associé Unique reconnaît en outre, conformément à la loi, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des 3 derniers exercices.

TROISIEME DECISION

(Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

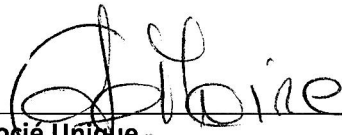
L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

QUATRIEME DECISION

(Pouvoirs pour accomplir les formalités)

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre des décisions.



L'Associé Unique
La société NAVAL GROUP
Représentée par Géraldine Le Maire

SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES

56 rue Aristide Bergès

73220 AITON

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Copie certifiée conforme
l'original

Signé par **Aurore**
NEUSCHWANDER le 25/06/2026
08:23



La Présidente
Naval Group

 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
1. Comptes annuels	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
2. Détail des comptes	21
Bilan détaillé	22
Compte de résultat détaillé	26
3. Liasse fiscale	30



 Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 10/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 43 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	4 560 073
Chiffre d'affaires	2 613 576
Résultat net comptable (Bénéfice)	99 135

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LA MOTTE SERVOLEX

Le 20/03/2026


Julien PROCACCI
Expert-Comptable

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	235 240	63 288	171 953	180 245
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	94 155	70 567	23 588	47 273
Fonds commercial (1)	10 000		10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles	1 035 882		1 035 882	698 190
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	469 925	323 313	146 612	193 878
Autres immobilisations corporelles	67 671	46 069	21 602	31 157
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	180		180	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 899		6 899	6 899
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 919 953	503 237	1 416 716	1 167 641
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	635 897		635 897	723 563
En-cours de production (biens et services)	309 132		309 132	287 788
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	756 303	66 750	689 553	1 010 991
Autres créances	1 102 659		1 102 659	1 038 882
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	331 332		331 332	288 420
Charges constatés d'avance (3)	74 784		74 784	90 465
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 210 107	66 750	3 143 357	3 440 109
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 130 059	569 986	4 560 073	4 607 751
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	536 267	657 962
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	99 135	-121 694
Subventions d'investissement	1 097 989	1 126 442
Provisions réglementées		
Total	1 898 391	1 827 709
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	700 950	768 950
Total	700 950	768 950
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	44 805	
Total	44 805	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	380 066	620 555
Emprunts et dettes diverses (4)	536 115	108 222
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	417 597	586 902
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365 524	474 194
Dettes fiscales et sociales	214 948	181 619
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 678	39 600
Produits constatés d'avance (1)		
Total	1 915 927	2 011 091
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 560 073	4 607 751
(1) Dont à plus d'un an (a)	283 809	471 066
(2) Dont à moins d'un an (a)	1 214 521	953 123
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	356 019	280 556
Production vendue (biens)	2 167 024	1 334 860
Production vendue (services)	90 533	2 550
Chiffre d'affaires net	2 613 576	1 617 965
Dont à l'exportation	173 035	38 319
Production stockée	21 344	134 836
Production immobilisée	369 988	659 609
Subventions d'exploitation	57 953	6 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	80 874	30 025
Autres produits	3 016	39
Total I	3 146 751	2 448 474
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	180 999	218 224
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	706 486	728 693
Variations de stock	87 666	-306 889
Autres achats et charges externes (a)	696 602	860 259
Impôts, taxes et versements assimilés	19 847	17 471
Salaires et traitements	875 484	795 796
Charges sociales	335 434	297 833
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	158 192	130 424
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	44 805	
Autres charges	86 829	2 415
Total II	3 192 344	2 744 226
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-45 593	-295 753
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1 479
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		1 479
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	7 488	13 082
Différences négatives de change		114
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	7 488	13 196
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-7 488	-11 717
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-53 081	-307 469

Compte de résultat (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		35 176
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII		35 176
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		7 527
Sur opérations en capital		5 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VIII		12 527
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		22 649
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-152 216	-163 126
Total des produits (I+III+V+VII)	3 146 751	2 485 129
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 047 616	2 606 823
BENEFICE OU PERTE	99 135	-121 694
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	5 115	7 771

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 4 560 073 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 99 135 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements modificatifs complémentaires, à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	202 944	32 296		235 240
- Fonds commercial	10 000			10 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	792 345	337 692		1 130 037
Immobilisations incorporelles	1 005 289	369 988		1 375 277
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	435 497	34 428		469 925
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 575			20 575
- Matériel de transport		5 600	5 600	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 567	2 530		47 097
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	500 638	42 558	5 600	537 597
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		180		180
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 899			6 899
Immobilisations financières	6 899	180		7 079
TOTAL	1 512 826	412 726	5 600	1 919 953

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	235 240	5
Frais de recherche	235 240	

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	10 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	10 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	22 699	40 589		63 288
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 882	23 685		70 567
Immobilisations incorporelles	69 581	64 274		133 855
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	241 619	81 694		323 313
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 251	5 083		7 334
- Matériel de transport		140	140	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 734	7 001		38 735
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	275 604	93 918	140	369 382
ACTIF IMMOBILISE	345 185	158 192	140	503 237

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 940 645 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 899		6 899
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	756 303	756 303	
Autres	1 102 659	1 102 659	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	74 784	74 784	
Total	1 940 645	1 933 746	6 899
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	2 343
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	2 965
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	3 500
Total	8 808

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	147 624		80 874	66 750
Total	147 624		80 874	66 750
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			80 874	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 150 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	150 000	1
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	150 000	1

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		44 805			44 805
Total		44 805			44 805
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		44 805			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 498 330 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	380 066	187 257	192 809	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	91 000		91 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365 524	365 524		
Dettes fiscales et sociales	214 948	214 948		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	446 793	446 793		
Produits constatés d'avance				
Total	1 498 330	1 214 521	283 809	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	240 489			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	65 330
CONGÉS PAYÉS DUS	44 084
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	17 265
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	603
TAXE APPRENTISSAGE	770
Total	128 052

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	74 784		
Total	74 784		

Détail des comptes

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	235 240,31	63 287,75	171 952,56	180 244,95
203000 - FRAIS DE RECHERCHE ET DÉV	235 240,31		235 240,31	202 943,91
280300 - AMORTIS. FRAIS RECHERCHE		63 287,75	-63 287,75	-22 698,96
Concessions, brevets et droits assimilés	94 154,85	70 566,95	23 587,90	47 272,77
205000 - CONCESSIONS ET DROITS SIM	69 948,00		69 948,00	69 948,00
205100 - LOGICIELS	24 206,85		24 206,85	24 206,85
280500 - AMORTIS. CONCESS. & DROIT		57 141,12	-57 141,12	-41 525,19
280510 - AMORTISSEMENT IMMOS INC		13 425,83	-13 425,83	-5 356,89
Fonds commercial	10 000,00		10 000,00	10 000,00
207000 - FONDS COMMERCIAL	10 000,00		10 000,00	10 000,00
Autres immobilisations incorporelles	1 035 881,83		1 035 881,83	698 190,27
232000 - IMMOBILISAT. INCORPORELLE	1 035 881,83		1 035 881,83	698 190,27
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillag	469 925,46	323 313,08	146 612,38	193 877,92
215400 - MATÉRIEL INDUSTRIEL	455 273,61		455 273,61	431 320,76
215700 - AGENCT.AMÉNAGT.MAT. & OU	14 651,85		14 651,85	4 176,28
281540 - AMORT. MATÉRIEL INDUSTRIE		321 353,10	-321 353,10	-241 561,12
281570 - AMORT AGENC. AMENA. MATÉ		1 959,98	-1 959,98	-58,00
Autres immobilisations corporelles	67 671,34	46 068,86	21 602,48	31 156,55
218100 - INSTAL.GALES, AGENCT, AMÉ	20 574,80		20 574,80	20 574,80
218300 - MATÉRIEL DE BUREAU	1 100,00		1 100,00	1 100,00
218310 - MATÉRIEL INFORMATIQUE	42 463,21		42 463,21	39 933,21
218400 - MOBILIER	3 533,33		3 533,33	3 533,33
281810 - AMORTIS. INSTAL. GALES, AG		7 333,52	-7 333,52	-2 250,59
281830 - AMORTIS. MATÉR.BUREAU ET		1 100,00	-1 100,00	-1 100,00
281831 - AMORTISSEMENT MATÉRIEL I		34 102,01	-34 102,01	-27 100,87
281840 - AMORTIS. MOBILIER		3 533,33	-3 533,33	-3 533,33
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	180,00		180,00	
261100 - TITRES CREDIT AGRICOLE	180,00		180,00	
Autres immobilisations financières	6 898,99		6 898,99	6 898,99
275000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENT	6 898,99		6 898,99	6 898,99
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 919 952,78	503 236,64	1 416 716,14	1 167 641,45
Stocks				
Matières premières et autres approv.	635 897,00		635 897,00	723 563,30
310000 - STOCKS MATIÈRES PREMIÈRE	635 897,00		635 897,00	723 563,30
En cours de production de biens	309 132,00		309 132,00	287 788,30
331000 - PRODUCTION EN COURS	309 132,00		309 132,00	287 788,30
Créances				
Clients et comptes rattachés	756 303,10	66 749,70	689 553,40	1 010 991,37
411000 - CLIENTS	673 860,16		673 860,16	981 466,66
416000 - CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIE	80 099,64		80 099,64	177 148,29
418100 - CLIENTS - FACTURES À ÉTABL	2 343,30		2 343,30	
491000 - PROVIS. DÉPRÉC. COMPTES C		66 749,70	-66 749,70	-147 623,58
Fournisseurs débiteurs	23 903,19		23 903,19	101 102,40
401000 - COLLECTIF FOURNISSEURS	20 938,11		20 938,11	
409800 - FOURNISSEURS - RRR À OBTE	2 965,08		2 965,08	101 102,40
Personnel	200,00		200,00	1 400,00
425000 - PERSONNEL - AVANCES ET AC	200,00		200,00	1 400,00

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
Etat, Impôts sur les bénéfices	423 700,00		423 700,00	265 698,00
444000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉ	423 700,00		423 700,00	265 698,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	28 098,64		28 098,64	37 490,19
445620 - TVA DÉDUCTIBLE S/IMMOBILIS				10 003,29
445660 - TVA DÉDUCTIBLE S/ABS	3 403,44		3 403,44	9 709,52
445668 - TVA DÉDUCTIBLE AUTOLIQUID	806,00		806,00	770,00
445711 - TVA COLLECTÉE 20%	16 174,77		16 174,77	
445800 - RÉGULARISATION DE TVA COL				5 177,86
445860 - TVA SUR F.N.P.	7 714,43		7 714,43	6 031,58
445870 - TVA SUR FACTURES À ÉTABLI				1 751,94
445875 - TVA SUR AVOIRS A ETABLIR				4 046,00
Autres créances	626 756,98		626 756,98	633 191,02
441100 - SUBVENTION D'INVESTISSEME	623 256,98		623 256,98	623 256,98
455100 - C/C ST PIERRE				9 934,04
468700 - DIVERS - PRODUITS À RECEV	3 500,00		3 500,00	
Divers				
Disponibilités	331 331,74		331 331,74	288 419,60
512400 - CRÉDIT AGRICOLE	320 353,37		320 353,37	246 054,25
512410 - CIC	10 978,37		10 978,37	42 365,35
Charges constatées d'avance	74 783,96		74 783,96	90 465,10
486000 - CHARGES CONSTATÉES D'AV	74 783,96		74 783,96	90 465,10
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 210 106,61	66 749,70	3 143 356,91	3 440 109,28
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 130 059,39	569 986,34	4 560 073,05	4 607 750,73

 Bilan détaillé

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	150 000,00	150 000,00
101300 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ VERSÉ	150 000,00	150 000,00
Réserve légale	15 000,00	15 000,00
106100 - RÉSERVE LÉGALE	15 000,00	15 000,00
Autres réserves	536 267,34	657 961,60
106800 - AUTRES RÉSERVES	536 267,34	657 961,60
Résultat de l'exercice	99 134,63	-121 694,26
Subventions d'investissement	1 097 988,89	1 126 442,04
131000 - SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	1 213 657,00	1 213 657,00
139000 - SUBVENTIONS INSCRITES AU C/R	-115 668,11	-87 214,96
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 898 390,86	1 827 709,38
Avances conditionnées	700 950,00	768 950,00
167410 - AVANCE CONDITIONNÉE BPI BATTERIE	187 000,00	255 000,00
167420 - AVANCE CONDITIONNÉE BPI P6000	513 950,00	513 950,00
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	700 950,00	768 950,00
Provisions pour charges	44 805,00	
158000 - AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	44 805,00	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	44 805,00	
Emprunts	380 065,71	620 554,71
164100 - EMPRUNTS 300K€	74 371,96	117 700,06
164110 - EMPRUNT PGE 350K€	47 214,34	117 717,98
164120 - EMPRUNT CA 00002343443 181K€	48 479,41	84 737,11
164130 - EMPRUNT CIC 85K€ 1852976864101		30 399,56
164140 - EMPRUNT BPI PRET MEZANINE 300K€	210 000,00	270 000,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	380 065,71	620 554,71
Emprunts et dettes financières diverses	91 000,00	91 000,00
167000 - BPI - CT ASSURANCE PROSPECTION	91 000,00	91 000,00
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	445 114,87	17 221,50
451100 - GROUPE - NAVAL GROUP	445 114,87	
455300 - C/C HASSEN BENYAHIA		8 100,59
455800 - ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS		9 120,91
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	417 597,00	586 902,00
419100 - CLIENTS - ACOMPTES SUR COMMANDES	417 597,00	586 902,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365 523,74	474 194,00
401000 - COLLECTIF FOURNISSEURS	300 194,21	422 612,49
408100 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	65 329,53	51 581,51
Personnel	48 052,42	35 881,59
421000 - RÉMUNÉRATIONS DUES	3 968,23	370,18
428200 - CONGÉS PAYÉS DUS	44 084,19	35 511,41
Organismes sociaux	107 838,13	89 965,75
431000 - URSSAF	49 465,00	41 263,00
437020 - AXA ENTREPRISES	10 471,94	8 147,11
437030 - HUMANIS RETRAITE	30 635,95	26 633,11
438600 - CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	17 265,24	13 922,53
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	52 049,40	50 801,40
445200 - TVA DUE AUTOLIQUIDATION	806,00	770,00
445510 - TVA À DÉCAISSER	50 242,00	33 181,00
445620 - TVA DÉDUCTIBLE S/IMMOBILISATIONS	116,67	
445865 - TVA SUR A.A.R.	494,18	16 850,40
445870 - TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	390,55	

Bilan détaillé

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
Autres dettes fiscales et sociales	7 007,92	4 970,16
442100 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IR)	5 635,00	4 158,08
448600 - ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	603,00	98,00
448620 - TAXE APPRENTISSAGE	769,92	714,08
Dettes fiscales et sociales	214 947,87	181 618,90
Autres dettes	1 678,00	39 600,24
411000 - CLIENTS	1 678,00	4 812,60
419800 - CLIENTS - RRR À ACCORDER		34 787,64
TOTAL DETTES	1 915 927,19	2 011 091,35
TOTAL PASSIF	4 560 073,05	4 607 750,73

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	356 019,15	13,62	280 555,50	17,34	75 463,65	26,90
707100 - VENTES DE MARCHANDISES 2	242 660,80	9,28	280 085,50	17,31	-37 424,70	-13,36
707200 - VENTES DE MARCHANDISES E			200,00	0,01	-200,00	-100,00
707920 - VENTES DE MARCHANDISES C	86 150,00	3,30	270,00	0,02	85 880,00	NS
707940 - VENTES DE MARCHANDISES H	27 208,35	1,04			27 208,35	
Production vendue	2 257 557,08	86,38	1 337 409,71	82,66	920 147,37	68,80
701100 - VENTES PRODUITS FINIS 20%	2 082 177,84	79,67	1 250 423,91	77,28	831 753,93	66,52
701150 - VENTES PRODUITS FINIS 8.50	997,14	0,04			997,14	
701200 - VENTES PRODUITS FINIS EXO	24 172,40	0,92	46 386,80	2,87	-22 214,40	-47,89
701920 - VENTES DE PRODUITS FINIS (I	40 818,60	1,56	32 865,00	2,03	7 953,60	24,20
701940 - VENTES PRODUITS FINIS HOR	18 858,00	0,72	5 184,00	0,32	13 674,00	263,77
706100 - PRESTATIONS DE SERVICES 2	90 533,10	3,46	2 550,00	0,16	87 983,10	NS
Montant net du chiffre d'affaires	2 613 576,23	100,00	1 617 965,21	100,00	995 611,02	61,53
Production stockée	21 343,70	0,82	134 836,02	8,33	-113 492,32	-84,17
713300 - VARIATION ENCOURS PRODU	21 343,70	0,82	148 336,02	9,17	-126 992,32	-85,61
713500 - VARIATION STOCKS PRODUIT			-13 500,00	-0,83	13 500,00	-100,00
Production immobilisée	369 987,96	14,16	659 608,60	40,77	-289 620,64	-43,91
721000 - PRODUCTION IMMOBILISÉE IN	369 987,96	14,16	659 608,60	40,77	-289 620,64	-43,91
Subventions	57 953,15	2,22	6 000,00	0,37	51 953,15	865,89
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATIO			5 000,00	0,31	-5 000,00	-100,00
741000 - SUBVENTION EXPLOITATION	29 500,00	1,13	1 000,00	0,06	28 500,00	NS
747000 - QUOTE-PART DES SUBVENTIO	28 453,15	1,09			28 453,15	
Reprises sur amort., dép. et provisions	80 873,88	3,09	30 025,37	1,86	50 848,51	169,35
781740 - REPRIS.S/PROV.DÉPRÉC. CRÉ	80 873,88	3,09	2 400,00	0,15	78 473,88	NS
791000 - TRANSF. DE CHARGES D'EXPL			27 625,37	1,71	-27 625,37	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations	2 300,29	0,09			2 300,29	
757000 - PRODUITS DE CESSIONS DES	2 300,29	0,09			2 300,29	
Autres produits	715,44	0,03	38,70		676,74	NS
758000 - PRODUITS DIVERS DE GESTIO	715,44	0,03	38,70		676,74	NS
Total des produits d'exploitation (I)	3 146 750,65	120,40	2 448 473,90	151,33	698 276,75	28,52
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	180 999,42	6,93	218 224,32	13,49	-37 224,90	-17,06
607100 - ACHATS MARCHANDISES 20%	175 530,48	6,72	193 448,68	11,96	-17 918,20	-9,26
607940 - MARCHANDISES HORS CEE	2 427,60	0,09	8 768,77	0,54	-6 341,17	-72,32
607960 - ACHAT MARCHANDISES CEE	3 041,34	0,12	16 006,87	0,99	-12 965,53	-81,00
Achats de m.p & aut.approv.	706 486,23	27,03	728 693,21	45,04	-22 206,98	-3,05
601100 - ACHATS MATIÈRES PREMIÈRE	340 086,41	13,01	393 549,11	24,32	-53 462,70	-13,58
601920 - MATIÈRES PREMIÈRES CEE	227 674,91	8,71	67 500,92	4,17	160 173,99	237,29
601940 - MATIÈRES PREMIÈRES HORS	112 576,80	4,31	240 334,73	14,85	-127 757,93	-53,16
602600 - ACHATS EMBALLAGES	1 589,68	0,06	1 011,24	0,06	578,44	57,20
608200 - TRANSPORT SUR VENTE	24 558,43	0,94	26 297,21	1,63	-1 738,78	-6,61
Variation de stock (m.p.)	87 666,30	3,35	-306 889,44	-18,97	394 555,74	-128,57
603100 - VARIAT. STOCKS MAT. PREMIÈ	87 666,30	3,35	-306 889,44	-18,97	394 555,74	-128,57
Autres achats & charges externes	696 601,78	26,65	860 259,07	53,17	-163 657,29	-19,02
604100 - ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTA	213 280,44	8,16	101 477,78	6,27	111 802,66	110,17
606110 - ELECTRICITÉ	14 321,12	0,55	12 139,11	0,75	2 182,01	17,98
606120 - EAU	693,91	0,03	149,75	0,01	544,16	363,38
606140 - CARBURANTS	8 051,59	0,31	5 862,88	0,36	2 188,71	37,33

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
606300 - MATÉRIEL ET PETIT OUTILLAG	6 736,73	0,26	9 803,39	0,61	-3 066,66	-31,28
606400 - FOURNITURES ADMINISTRATI	2 644,00	0,10	2 753,04	0,17	-109,04	-3,96
611002 - INFORMATIQUE	723,77	0,03	228,00	0,01	495,77	217,44
613200 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	90 485,31	3,46	86 627,70	5,35	3 857,61	4,45
613500 - LOCATION DE LOGICIEL	3 657,19	0,14	352,53	0,02	3 304,66	937,41
613510 - LOCATIONS DE MATÉRIEL TEC	1 597,68	0,06	914,74	0,06	682,94	74,66
613520 - LOCATIONS DE MATÉRIEL DE	19 057,43	0,73	13 419,48	0,83	5 637,95	42,01
613521 - LOCATION PONCTUEL DE MAT	2 144,42	0,08	1 463,61	0,09	680,81	46,52
613530 - LOCATIONS DE MATÉRIEL DE	8 206,77	0,31	8 338,11	0,52	-131,34	-1,58
615200 - ENTRETIEN ET RÉPAR.SUR IM	2 330,00	0,09	3 709,07	0,23	-1 379,07	-37,18
615520 - ENTRETIEN MATÉRIEL DE TRA	2 446,16	0,09	2 411,67	0,15	34,49	1,43
615600 - MAINTENANCE	16 562,22	0,63	10 475,92	0,65	6 086,30	58,10
616010 - ASSURANCE SUR EMPRUNTS	2 396,46	0,09	6 483,26	0,40	-4 086,80	-63,04
616100 - ASSURANCES MULTIRISQUES	13 500,00	0,52	13 672,02	0,85	-172,02	-1,26
616101 - COVEA - PROTECTION JURIDI	2 131,50	0,08	2 029,20	0,13	102,30	5,04
616200 - ASSURANCE PROSPECTION	1 500,00	0,06	1 500,00	0,09		
616300 - ASSURANCE MATÉRIEL TRAN	2 230,31	0,09	1 647,88	0,10	582,43	35,34
616310 - ASSURANCE MATÉRIEL TRAN	1 893,02	0,07	3 093,21	0,19	-1 200,19	-38,80
616320 - ASSURANCE RESPONSABILITÉ	1 091,21	0,04	7 401,29	0,46	-6 310,08	-85,26
617001 - DEPENSES R&D - P6000			61 236,67	3,78	-61 236,67	-100,00
617002 - DEPENSES R&D - BB2590			25 408,89	1,57	-25 408,89	-100,00
618100 - DOCUMENTATION GÉNÉRALE	1 034,24	0,04	5 691,16	0,35	-4 656,92	-81,83
618300 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	1 729,24	0,07	1 788,87	0,11	-59,63	-3,33
621100 - PERSONNEL INTÉRIMAIRE	1 067,50	0,04	12 978,84	0,80	-11 911,34	-91,78
622600 - HONORAIRES ADMINISTRATIF			160 000,00	9,89	-160 000,00	-100,00
622610 - HONORAIRES COMPTABLES	21 286,30	0,81	22 694,00	1,40	-1 407,70	-6,20
622630 - HONORAIRES JURIDIQUES	30 707,90	1,17	55 051,00	3,40	-24 343,10	-44,22
622700 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTIE	9,69				9,69	
622800 - AUTRES HONORAIRES	117 723,76	4,50	88 947,44	5,50	28 776,32	32,35
623300 - FOIRE ET EXPOSITIONS	24 367,00	0,93	17 213,31	1,06	7 153,69	41,56
623400 - CADEAUX ET OFFERTS	1 146,00	0,04	431,47	0,03	714,53	165,60
623800 - DON			2 000,00	0,12	-2 000,00	-100,00
624100 - TRANSPORTS SUR ACHATS	3 542,33	0,14	12 059,44	0,75	-8 517,11	-70,63
625100 - INDEMNITÉS DE DÉPLACEMEN	31 841,90	1,22	32 768,19	2,03	-926,29	-2,83
625610 - DÉPLACEMENTS DU PERSONN	1 617,00	0,06	2 932,88	0,18	-1 315,88	-44,87
625700 - RÉCEPTIONS	11 829,11	0,45	12 503,54	0,77	-674,43	-5,39
626010 - AFFRANCHISSEMENT	555,02	0,02	522,66	0,03	32,36	6,19
626020 - FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATI	997,59	0,04	2 419,70	0,15	-1 422,11	-58,77
626022 - FREE	301,52	0,01	270,54	0,02	30,98	11,45
626023 - ORANGE	2 589,70	0,10	2 707,40	0,17	-117,70	-4,35
626024 - SYNAPS	8 046,04	0,31	14 334,18	0,89	-6 288,14	-43,87
626040 - CPRO	5 785,21	0,22	3 120,00	0,19	2 665,21	85,42
626050 - SFR	473,98	0,02	431,22	0,03	42,76	9,92
627200 - COMMISSIONS SUR EMPRUNT	218,19	0,01			218,19	
627300 - FRAIS D'INSTRUCTION			850,00	0,05	-850,00	-100,00
627800 - SERVICES BANCAIRES	8 076,32	0,31	8 907,58	0,55	-831,26	-9,33
628100 - COTISATIONS	3 855,00	0,15	7 040,00	0,44	-3 185,00	-45,24
628120 - BPI FRANCE	120,00				120,00	
628400 - FRAIS DE RECRUTEMENT DE			9 996,45	0,62	-9 996,45	-100,00
Impôts, taxes et vers. assim.	19 846,96	0,76	17 470,60	1,08	2 376,36	13,60
631200 - TAXE D'APPRENTISSAGE	5 817,15	0,22	5 396,00	0,33	421,15	7,80
633300 - FORMATION CONTINUE (ORGA	5 118,47	0,20	4 796,10	0,30	322,37	6,72

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
635111 - CONTRIBUTION FONCIERE DE	3 371,00	0,13	3 275,00	0,20	96,00	2,93
635112 - COTISATION VALEUR AJOUTÉ	603,00	0,02	98,00	0,01	505,00	515,31
635120 - TAXES FONCIÈRES	3 517,00	0,13	3 422,50	0,21	94,50	2,76
635140 - TAXES SUR LES VÉHICULES S	1 193,00	0,05	483,00	0,03	710,00	147,00
635400 - DROITS D'ENREGISTREMENT	227,34	0,01			227,34	
Salaires	875 483,76	33,50	795 796,10	49,18	79 687,66	10,01
641100 - SALAIRES APPOINTEMENTS	768 892,83	29,42	706 101,19	43,64	62 791,64	8,89
641130 - GRATIFICATION STAGE			500,00	0,03	-500,00	-100,00
641150 - AVANTAGE EN NATURE	2 496,64	0,10			2 496,64	
641200 - VARIATIONS DE PROVISIONS	8 572,78	0,33	-8 779,49	-0,54	17 352,27	-197,65
641300 - PRIMES ET GRATIFICATIONS	87 200,15	3,34	87 435,06	5,40	-234,91	-0,27
641400 - INDEMNITÉS OU RUPTURE CO	6 652,91	0,25	8 140,00	0,50	-1 487,09	-18,27
641450 - INDEMNITÉ STAGE			200,00	0,01	-200,00	-100,00
641500 - ACTIVITÉ PARTIELLE			72,55		-72,55	-100,00
641850 - ABONNEMENT TRANSPORT	1 668,45	0,06	2 126,79	0,13	-458,34	-21,55
Cotisations sociales	335 433,83	12,83	297 833,48	18,41	37 600,35	12,62
645100 - COTISATIONS À L'URSSAF	204 321,03	7,82	184 117,03	11,38	20 204,00	10,97
645200 - COTISATIONS AUX MUTUELLE	23 279,16	0,89	19 236,85	1,19	4 042,31	21,01
645300 - COTISATIONS AUX CAISSES D	61 069,84	2,34	53 591,40	3,31	7 478,44	13,95
645400 - COTISATIONS AUX ASSEDIC	31 891,61	1,22	33 915,82	2,10	-2 024,21	-5,97
645850 - CH SUR PROVISION CP	3 342,71	0,13	-3 129,95	-0,19	6 472,66	-206,80
647500 - MÉDECINE DU TRAVAIL	1 890,00	0,07	2 205,00	0,14	-315,00	-14,29
647800 - STAGES FORMATION PERFECTIONNEMENT	13 344,67	0,51	7 897,33	0,49	5 447,34	68,98
649100 - REMBT CHARGES DE PERSONNEL	-1 208,55	-0,05			-1 208,55	
649410 - AN VEHICULES	-2 496,64	-0,10			-2 496,64	
Dotations aux amort. et aux dépréciations	158 191,82	6,05	130 424,34	8,06	27 767,48	21,29
Sur immob. : dotations aux amort.	158 191,82	6,05	130 424,34	8,06	27 767,48	21,29
681110 - DOT. AMORT. S/IMMO. INCORPORÉES	64 273,66	2,46	43 001,47	2,66	21 272,19	49,47
681120 - DOT. AMORT. S/IMMO. CORPORALES	93 918,16	3,59	87 422,87	5,40	6 495,29	7,43
Dotations aux provisions	44 805,00	1,71			44 805,00	
681500 - DOT. PROV. RISQUES & CH. EXCEPTI	44 805,00	1,71			44 805,00	
Valeurs comptables des immob. cédées	5 459,87	0,21			5 459,87	
657000 - VALEUR COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS	5 459,87	0,21			5 459,87	
Autres charges	81 369,12	3,11	2 414,76	0,15	78 954,36	NS
654100 - PERTES SUR CRÉANCES DE LONG TERME			2 400,00	0,15	-2 400,00	-100,00
654400 - PERTES SUR CRÉANCES À COURT TERME	80 873,88	3,09			80 873,88	
658000 - CHARGES DIVERSES DE GESTION	170,24	0,01	14,76		155,48	NS
658200 - PENALITÉS, AMENDES	325,00	0,01			325,00	
Total des charges d'exploitation (II)	3 192 344,09	122,14	2 744 226,44	169,61	448 117,65	16,33
Résultat d'exploitation (I - II)	-45 593,44	-1,74	-295 752,54	-18,28	250 159,10	-84,58
Quote-part sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés			1 478,95	0,09	-1 478,95	-100,00
763000 - REVENUS AUTRES CRÉANCES			1 478,95	0,09	-1 478,95	-100,00
Total des produits financiers (V)			1 478,95	0,09	-1 478,95	-100,00
Charges financières						

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Intérêts et charges assimilées	7 487,93	0,29	13 081,91	0,81	-5 593,98	-42,76
661100 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	2 373,06	0,09	3 961,00	0,24	-1 587,94	-40,09
661500 - INTÉRÊTS COMPTES COURAN	5 114,87	0,20	9 120,91	0,56	-4 006,04	-43,92
Différences négatives de change			113,69	0,01	-113,69	-100,00
666000 - PERTES DE CHANGE			113,69	0,01	-113,69	-100,00
Total des charges financières (VI)	7 487,93	0,29	13 195,60	0,82	-5 707,67	-43,25
Résultat financier (V - VI)	-7 487,93	-0,29	-11 716,65	-0,72	4 228,72	-36,09
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	-53 081,37	-2,03	-307 469,19	-19,00	254 387,82	-82,74
Produits exceptionnels (VII)			35 176,09	2,17	-35 176,09	-100,00
775600 - PROD. VALEUR D'ACTIF FINAN			5 000,00	0,31	-5 000,00	-100,00
777000 - QUOTE-PART DES SUBVENTIO			30 176,09	1,87	-30 176,09	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)			12 527,16	0,77	-12 527,16	-100,00
671000 - CHARGES EXCEPTION. S/OPÉ			3 071,97	0,19	-3 071,97	-100,00
671200 - PÉNALITÉS ET AMENDES			1 963,00	0,12	-1 963,00	-100,00
671800 - AUTRES CHARGES EXCEPT. D			2 492,19	0,15	-2 492,19	-100,00
675600 - VALEURS ACTIFS CÉDÉS FINA			5 000,00	0,31	-5 000,00	-100,00
Résultat exceptionnel (VII - VIII)			22 648,93	1,40	-22 648,93	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)	-152 216,00	-5,82	-163 126,00	-10,08	10 910,00	-6,69
699500 - CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE	-152 216,00	-5,82	-162 526,00	-10,05	10 310,00	-6,34
699830 - REDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNA			-600,00	-0,04	600,00	-100,00
Total des produits (I + III + V + VII)	3 146 750,65	120,40	2 485 128,94	153,60	661 621,71	26,62
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 047 616,02	116,61	2 606 823,20	161,12	440 792,82	16,91
RESULTAT DE L'EXERCICE	99 134,63	3,79	-121 694,26	-7,52	220 828,89	-181,46

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS										N° 2065-SD 2026	
Exercice ouvert le		01/01/2025		et clos le		31/12/2025		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime Réel normal			X
Si PME innovantes, cocher la case											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:							Adresse du siège social :				
SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES											
SIRET		8 7 8 5 9 5 5 6 0 0 0 0 1 1									
Adresse du principal établissement:							Ancienne adresse en cas de changement:				
56 rue Aristide Bergès Arc Isère 73220 AITON											
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
							SIRET				
B ACTIVITE											
Activités exercées Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques							Si vous avez changé d'activité, cochez la case				
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal					Déficit			51 563	
		Bénéfice imposable à 15 %			0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%				
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %				PV exonérées art. 238quindecies			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes				Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies				Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies				Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W											
5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)				Base d'imposition				Chiffre d'affaires		Taux d'impositon	
6 Contribution sur les grandes entreprises de transport maritime (CTM)							Base d'imposition		Taux d'impositon		
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F COMPTABILITE INFORMATISEE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité											
Nom et coordonnées ECF											
– du prestataire :											
– du comptable : ANDERLAINE											
82 rue de la Petite Eau 73290 LA MOTTE SERVOLEX										Tél ; 04.79.25.19.18	
– du conseil : SAS ANDERLAINE											
82 rue de la Petite Eau 73290 LA MOTTE SERVOLEX										Tél ; 04 79 25 19 18	

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2026

I

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions					(e)	
autres que celles visées en (a),					(f)	
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

J

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MVLT imposées	à 0 %		à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12											
Adresse de l'entreprise										56 rue Aristide Bergès 73220 AITON										Durée de l'exercice précédent*										12											
Numéro SIRET*										8 7 8 5 9 5 5 6 0 0 0 0 1 1										Néant										*											
																														Exercice N clos le, 31/12/2025											
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3											
Capital souscrit non appelé										(I) AA																															
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB										AC																					
		Frais de développement *								CX										235 240										CQ										63 287 171 952	
		Concessions, brevets et droits similaires								AF										94 154										AG										70 566 23 587	
		Fonds commercial (1)								AH										10 000										AI										10 000	
		Autres immobilisations incorporelles								AJ																				AK											
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes								AL										1 035 881										AM										1 035 881	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN																				AO											
		Constructions								AP																				AQ											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR										469 925										AS										323 313 146 612	
		Autres immobilisations corporelles								AT										67 671										AU										46 068 21 602	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes								AV																				AW											
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations								CS										180										CT										180	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille								CU																				CV											
		Créances rattachées à des participations								BB																				BC											
		Autres titres immobilisés								BD																				BE											
		Prêts								BF																				BG											
		Autres immobilisations financières*								BH										6 898										BI										6 898	
	TOTAL (II)										BJ										1 919 952										BK										503 236 1 416 716
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL										635 897										BM										635 897	
		En cours de production de biens								BN										309 132										BO										309 132	
		En cours de production de services								BP																				BQ											
		Produits intermédiaires et finis								BR																				BS											
		Marchandises								BT																				BU											
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV																				BW											
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX										756 303										BY										66 749 689 553	
		Autres créances (3)								BZ										1 102 658										CA										1 102 658	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB																				CC											
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD																				CE											
Comptes de régularisation	Disponibilités									CF										331 331										CG										331 331	
		Charges constatées d'avance (3)*								CH										74 783										CI										74 783	
	TOTAL (III)								CJ										3 210 106										CK										66 749 3 143 356		
	Frais d'émission d'emprunt (IV)								CW																																
	Primes de remboursement des emprunts (V)								CM																																
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)								CN																																
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO										5 130 059										1A										569 986 4 560 073	
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP										(3) Part à plus d'un an										CR	
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES	Néant	*
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000.....)			DA	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	536 267
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	99 134
	Subventions d'investissement			DJ	1 097 988
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 898 390
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	700 950
	TOTAL (II)			DO	700 950
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	44 805
	TOTAL (III)			DR	44 805
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	380 065
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	91 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	417 597
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	365 523
	Dettes fiscales et sociales			DY	214 947
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Instrument financier à terme			D1	
	Autres dettes			EA	446 792
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	1 915 927
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 560 073
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 214 521
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES										Néant ☐ *	
			Exercice N								
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	242 660	FB	113 358	FC	356 019			
	Production vendue	biens *	FD	2 107 347	FE	59 676	FF	2 167 023			
		services *	FG	90 533	FH		FI	90 533			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 440 541	FK	173 034	FL	2 613 576			
	Production stockée*						FM	21 343			
	Production immobilisée*						FN	369 987			
	Subventions d'exploitation						FO	57 953			
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)						FP	80 873			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						F1	2 300			
	Autres produits (1) (11)						FQ	715			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	3 146 750		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	180 999			
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	706 486			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	87 666			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	696 601			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	19 846			
	Salaires et traitements*						FY	875 483			
	Cotisations sociales (10)						FZ	335 433			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements * (14)				GA	158 191			
			– dotations aux dépréciations				GB				
			Sur actif circulant : dotations et dépréciations *				GC				
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	44 805			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1	5 459			
	Autres charges (12)						GE	81 369			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	3 192 344		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	(45 593)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur dépréciations						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2				
	Total des produits financiers (V)							GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 487			
	Différences négatives de change						GS				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)							GU	7 487		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	(7 487)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	(53 081)		

Désignation de l'entreprise										SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES		Néant ☐ *	
												Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)												HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)												HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK	(152 216)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	3 146 750
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	3 047 616
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	99 134
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	
		- Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK	5 114
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
Charges exceptionnelles												Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES												Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	202 943		D8			D9	32 296			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	802 345		KE			KF	337 691			
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP			KQ			KR		
				Dont Composants	M3		KS	435 497		KT			KU	34 428	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KV	20 574		KW			KX		
				Installations générales, agencements, aménagements divers *			KY			KZ			LA	5 600	
		Matériel de transport*			LB	44 566		LC			LD	2 530			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE			LF			LG				
	Emballages récupérables et divers *			LH			LI			LJ					
	Immobilisations corporelles en cours				LK			LL			LM				
	Avances et acomptes				LN	500 638		LO			LP	42 558			
	TOTAL III														
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T			
		Autres participations				8U			8V			8W	180		
Autres titres immobilisés				1P			1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 898		1U			1V					
TOTAL IV				1Q	6 898		1R			1S	180				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 512 826		ØH			ØJ	412 726				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN	1		CØ	2		DØ	235 240		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO			LV			LW	1 140 036		1X			
CORPORELLES	Terrains		IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui	IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS			MG			MH			MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ			MK	469 925		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU			MM			MN	20 574		MO		
		Matériel de transport		IV			MP	5 600		MQ			MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS			MT	47 096		MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes		NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III		IY			NG	5 600		NH	537 596		NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU			M7			ØW		
Autres participations		IØ			ØX			ØY	180		ØZ				
Autres titres immobilisés		I1			2B			2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2			2E			2F	6 898		2G				
TOTAL IV		I3			NJ			NK	7 078		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4			ØK	5 600		ØL	1 919 952		ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES											Néant ☐ *											
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement			CY	22 698			EL	40 588			EM				EN	63 287						
Fonds commercial			RE				RF				RI				RJ							
Autres immobilisations incorporelles			PE	46 882			PF	23 684			PG				PH	70 566						
TOTAL I			RK	69 581			RM	64 273			RN				RO	133 854						
Terrains			PI				PJ				PK				PL							
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ							
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	241 619			QA	81 693			QB				QC	323 313						
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	2 250			QE	5 082			QF				QG	7 333						
	Matériel de transport		QH				QI	140			QJ	140			QK							
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	31 734			QM	7 001			QN				QO	38 735						
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT							
TOTAL II			QU	275 603			QV	93 918			QW	140			QX	369 381						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	345 184			ØP	158 191			ØQ	140			ØR	503 236						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6		
Fonds commercial		RP			RQ			RR			RS			RT			RU			RV		
Autres immob. incorporelles		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
TOTAL I		RW			RX			RY			RZ			SB			SC			SD		
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL II		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL									NM							NO				
Total général (I+II+III)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY					Total général non ventilé (NW-NY)				NZ		
CADRE C																						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice				Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8						
Primes de remboursement des obligations												SP				SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES										Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H			
Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S			
Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W			
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A			
Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E			
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K			
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		E0		EP		EQ		ER			
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W	44 805	5X		5Y	44 805		
TOTAL II		5Z		TV	44 805	TW		TX	44 805		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D			
		6E		6F		6G		6H			
		02		03		04		05			
		9U		9V		9W		9X			
		06		07		08		09			
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T	147 623	6U		6V	80 873	6W	66 749		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B	147 623	TY		TZ	80 873	UA	66 749		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	147 623	UB	44 805	UC	80 873	UD	111 554	
Dont dotations et reprises – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE	44 805	UF	80 873					
			UG		UH						
			UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
---	--

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	6 898		UV			UW	6 898	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	80 099		80 099					
	Autres créances clients				UX	676 203		676 203					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	200		200					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	423 700		423 700					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	28 098		28 098					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	623 256		623 256					
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	27 403		27 403					
	Charges constatées d'avance				VS	74 783		74 783					
TOTAUX					VT	1 940 644		VU	1 933 745		VV	6 898	
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG									
		à plus d'1 an à l'origine		VH	380 065		187 256		192 808				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	91 000				91 000				
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	365 523		365 523						
Personnel et comptes rattachés				8C	48 052		48 052						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	107 838		107 838						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	52 049		52 049						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	7 007		7 007						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	445 114		445 114						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	1 678		1 678						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX					VY	1 498 330		VZ	1 214 521		283 808		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	240 489		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES										Néant		Exercice N, clos le : 31/12/2025	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	99 134
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	1 193			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 193					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	325			
	Amendes et pénalités		WJ	325	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	(152 216)	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN			
											WO		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	(51 563)	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV			
										WH			
										WP			
										WW			
										XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6			
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ			
			Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	{		Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		YG		
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL				
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH				
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI				
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							{		bénéfice (I moins II)		XI		
							{		déficit (II moins I)				
											XJ	51 563	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)											XN	51 563	

Désignation de l'entreprise <u>SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES</u>										Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								K4		281 374	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)								K5			
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)								K6		281 374	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)								YJ		51 563	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)								YK		332 937	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES											
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice								ZT		61 349	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT											
(à détailler sur feuillet séparé)							Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *							ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges *							8X		8Y		
							8Z		9A		
							9B		9C		
Provisions pour dépréciation *							9D		9E		
							9F		9G		
							9H		9J		
Charges à payer							9K		9L		
							9M		9N		
							9P		9R		
							9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :							YN		YO		
							↓ ligne WI		↓ ligne WU		

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
		L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserve légale – Autres réserves		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	(121 694)				ZD				
	Prélèvements sur les réserves			0E					ZE				
									ZF				
	TOTAL I			0F	(121 694)					ZG			
												ZH	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail					J7		)	YQ				
	– Engagements de crédit–bail immobilier								YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance								YT	214 004			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8	123 034	)	XQ	125 148			
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU	1 067			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	169 727			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES	3 975	)	ST	186 653			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	696 601			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	3 974			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques					ZS		)	9Z	15 872			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	19 846			
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée								YY	428 003			
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	257 248			
DIVERS	– Montant brut des salaires *								0B	858 589			
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	2.09 %			
	– Filiales et participations (liste au tableau 2059–G–SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) – Si oui indiquer 1, sinon 0								ZR	0			
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social								JQ				
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social								JR				
	Revenu brut social (si le montant est négatif)						JS						
	Revenu brut social (si le montant est positif)								JT				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES							Néant ☐ *						
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE													
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①			Valeur d'origine* ②		Valeur nette réévaluée* ③		Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④		Autres amortissements* ⑤		Valeur résiduelle ⑥		
I. Immobilisations*	1	CITROEN C3 03/01/2025		5 600				140				5 459	
	2												
	3												
	4												
	5												
	6												
	7												
	8												
	9												
	10												
	11												
	12												
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES					Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*								
Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧		Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪				
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
I. Immobilisations*	1	2 300		(3 159)		(3 159)							
	2												
	3												
	4												
	5												
	6												
	7												
	8												
	9												
	10												
	11												
	12												
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés				+							
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés				+							
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale				+							
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée				+							
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice											
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme											
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *											
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨					(3 159)							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩					(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)			
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES					Néant		☒ *	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)								
Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie							
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)							
	sur 10 ans							
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)							
	TOTAL 1							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
	sur 3 ans au titre de	N-1						
		N-2						
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1						
		N-2						
		N-3						
		N-4						
		N-5						
		N-6						
		N-7						
		N-8						
	N-9							
TOTAL 2								
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.								
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)				
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES

1

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 % 2 .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *.

Néant

X

*

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥= ②+③-④-⑤ ⑥
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES																										Néant	
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 Durée en nombre de mois 12																											
DECLARATION DES EFFECTIFS																											
Effectifs moyens du personnel																								YP		16	
Dont apprentis																								YF			
Dont handicapés																								YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale																								RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																											
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises																								OA		2 613 576	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																								OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																								OL			
TOTAL 1																								OX		2 613 576	
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante																								OH		3 015	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																								OE		369 987	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial																								OF		57 953	
Variation positive des stocks																								OD			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																								XT			
TOTAL 2																								OM		430 956	
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Achats																								ON		1 133 213	
Variation négative des stocks																								OQ		66 322	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances																								OR		325 725	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																								OS		2 114	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée																								OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																								OW		83 669	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																								OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																								O9			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante																								OY		3 159	
TOTAL 3																								OJ		1 614 204	
IV		Valeur ajoutée produite																									
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3																								OG		1 430 328	
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)																								SA		1 430 328	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																											
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE																								EV		X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																								GX		2 613 576	
Effectifs au sens de la CVAE																								EY		21	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																								HX			
Période de référence												GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	5					
Date de cessation												HR			/			/									

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 8 7 8 5 9 5 5 6 0 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES

ADRESSE (voie) 56 rue Aristide Bergès

CODE POSTAL 73220 VILLE AITON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	150 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2			P5	1	
			Total des lignes P3 + P4		
			P6	150 000	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination NAVAL GROUP

N° SIREN (si société établie en France) 441133808 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 150 000

Adresse : N° 40-42 Voie rue du Docteur Finlay

Code Postal 75015 Commune PARIS 15 Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant

X

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 8785955600011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACCUWATT TECHNOLOGIES

ADRESSE (voie) 56 rue Aristide Bergès

CODE POSTAL 73220 VILLE AITON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032